

Avolsheim info

Bulletin d'information de la commune n°96 – Juillet 2022

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1
Décès M. KISTLER	p. 1
Décès Mme LORENTZ	p. 1
Bar éphémère	p. 1
Opération tranquillité	p. 2
Devenez pompier	p. 2
4L Trophy	p. 2
Visite commentée	p. 2
Reprise du club des aînés	p. 2
Marché aux puces	p. 2
Que se passe-t-il à l'école ?	p. 3
Les lutins des bois	p. 3
La bibliothèque	p. 3
Concours de boules	p. 3
Maisons fleuries	p. 3
Club informatique	p. 3
Etat civil	p. 4
Paroisse	p. 4
Marathon	p. 4
Fête de la gym	p. 4
Vigilance sécheresse	p. 4
Fermeture mairie	p. 4
Geste écocitoyen	p. 4
Feux et lanternes	p. 4

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs, chers habitants.

Plusieurs évènements se sont déroulés à Avolsheim ces dernières semaines (commémoration du 8 mai, fête de la gym, matinée de pêche, fête de l'école, marathon du vignoble, concert de la chorale Cantarelle, cérémonie du 14 juillet).

D'autres festivités sont prévues cet été dont vous trouverez le détail dans ce bulletin. Je vous invite à y participer nombreux et j'espère avoir le plaisir de vous y saluer.

Des travaux d'agrandissement du parking situé sur le quai de la Bruche auront lieu prochainement. Plus d'une dizaine d'emplacements seront ainsi créés. Nous vous prions de nous excuser par avance pour la gêne occasionnée durant le chantier.

Comme annoncé dans le dernier bulletin communal, nous avons lancé l'expérimentation de l'extinction de l'éclairage public la nuit. Il nous a fallu attendre au préalable la livraison d'une horloge astronomique permettant de régler les horaires de coupure. Donc, depuis le 1^{er} juillet, les lampadaires s'éteignent à 23 h pour se rallumer à 5 h du dimanche au jeudi et de 1 h à 6 h le vendredi et le samedi. Nous vous proposerons de répondre à une enquête d'ici quelques mois pour nous faire part de votre ressenti.

Pour finir, j'invite toutes celles et tous ceux d'entre vous qui le veulent bien, notamment les nouveaux habitants, à s'impliquer dans la vie locale en rejoignant l'une ou l'autre de nos associations, en renforçant l'équipe de bénévoles de la bibliothèque ou celle du Conseil de Fabrique. Je me tiens à la disposition des personnes qui souhaiteraient des renseignements sur les différentes structures.

Je vous souhaite de tout cœur à toutes et à tous un très bel été !

Votre maire, Pascal GÉHIN



DISPARITION

C'est avec tristesse et émotion que nous avons appris le décès de Paul KISTLER, à l'âge de 81 ans. Né à Avolsheim le 21 mai 1941, Paul s'est uni le 27 septembre 1975 à Marie-Jeanne REYMANN avec laquelle il a eu 2 fils : Marc et Jean, qui leur ont donné 4 petits-enfants. Viticulteur durant sa vie active, Paul KISTLER s'est engagé tôt dans la vie locale, en intégrant le corps des pompiers d'Avolsheim dès son retour du service militaire en 1961. Il a par ailleurs été conseiller municipal durant 2 mandats, de 1965 à 1977.



DÉCÈS

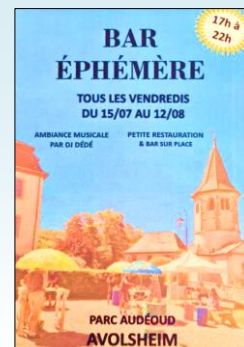
Cécile LORENTZ, dont nous vous annonçons les 100 ans au mois de mars, était la doyenne de notre village ! Elle s'est éteinte le 27 mai dernier à Molsheim. Paix à son âme !



LE BAR ÉPHÉMÈRE DU VENDREDI SOIR
À compter du 15 juillet et durant 5 semaines, un bar éphémère sera installé les vendredis de 17 h à 22 h dans le parc Audéoud.

Dans une ambiance « lounge » de notre parc aménagé pour la circonstance, vous pourrez passer un moment agréable et convivial. Les associations du village se relayeront pour animer ces soirées et vous proposer un choix de boissons et petite restauration. Venez nombreux soutenir leur action.

Et s'il pleut ? La « cambuse » (rez-de-chaussée de l'immeuble attenant au parc) récemment réaménagée vous accueillera dans le même esprit.



L'apéro c'est où ?
Au parc Audéoud !



UN ENGAGEMENT CITOYEN

Vous voulez vous sentir utile ? Rejoignez les sapeurs-pompiers volontaires de Molsheim !



Parallèlement à mon métier ou à mes études, je peux, dès 16 ans, contribuer aux missions de sécurité civile confiées aux sapeurs-pompiers :

- secours à personne
- lutte contre l'incendie
- protection des biens et de l'environnement

Comment ?

- je remplis le formulaire en ligne sur le site internet du SIS 67 (www.sis67.alsace)
- ou je prends contact avec le chef du centre d'incendie et de secours de Molsheim, par téléphone au 03 88 49 58 00 (lundi, mardi, jeudi et vendredi) ou par courriel à l'adresse : cut.molsheim@sis67.alsace.

VISITE COMMENTÉE GRATUITE

Découvrez 2 joyaux incontournables de notre patrimoine et offrez-vous un voyage historique et architectural au Moyen-Age.

L'Office de Tourisme Intercommunal vous propose le mardi 16 août de 17 à 19 h la visite commentée gratuite :

- du Dompeter, jugée comme "plus vieille église d'Alsace"
- et de la chapelle Saint-Ulrich, remarquable avec ses fresques du 12^{ème} siècle.



Le nombre de participants sera de 8 personnes au minimum et de 30 au maximum.

Le déplacement de l'église du Dompeter à la Chapelle se fera à pied distance (850 m) ou en voiture si vous avez des difficultés pour marcher. Réservation obligatoire au 03 88 38 11 61.



MARCHÉ AUX PUCES

Le dimanche 21 août, le Football Club d'Avolsheim organise la 15^{ème} édition de son marché aux puces.

Prix de la place : 12€ les 5 mètres, puis 2€ par mètre supplémentaire pour les particuliers.
30€ les 5 mètres + 5€ par mètre supplémentaire pour les professionnels.

Restauration :

Café, brioche, sandwiches, frites, grillades, tartes flambées, boissons.

Informations complémentaires : 06.11.07.48.50, 06.06.62.69.31 ou 06.21.87.59.98.

Inscription jusqu'au 07/08/2022

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Vous partez en vacances ? Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile à condition de signaler votre absence.

Pour cela, vous disposez de deux possibilités pour vous inscrire au dispositif OTV :

- soit en vous rendant au bureau de police municipale ou à la brigade de gendarmerie de Molsheim,
- soit en vous inscrivant en ligne sur le site service-public.fr

(En vous identifiant par un compte France Connect)

Quelle que soit la démarche, un récépissé vous sera remis.



4 L TROPHY

Cécile et Quentin sont bien rentrés du raid 4L Trophy, avec des souvenirs plein la tête, et une belle 44^{ème} place (sur 752 voitures engagées !). La voiture a bien tenu le choc et les 38 degrés du désert marocain (mieux que ses occupants). Tous ont franchi l'arche d'arrivée sans difficultés.



Une crevaison de pneu dans un « bac à sable » leur a permis de repartir plus fort sur les pistes désertiques et les grands plateaux, qui font la beauté du Maroc. Par ailleurs, un partenariat avait été monté entre les classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 des écoles d'Avolsheim et Wolxheim, afin de présenter aux écoliers ce que sont les valeurs d'entraide et de solidarité.



A la suite de cette intervention, un cahier avait été remis à chaque élève, avec pour mission de décorer la page de couverture ; les 90 cahiers ont ensuite été récupérés, puis distribués à l'association locale « Enfants du Désert ».

Un retour post raid a été effectué auprès des écoliers le lundi 27 juin. Cécile et Quentin tiennent par ailleurs à remercier l'ensemble de leurs familles, amis et partenaires, qui ont, chacun à leur manière, contribué à rendre ce projet réalisable.

REPRISE DU CLUB DES AÎNÉS EN SEPTEMBRE

Après 2 ans et demi d'interruption due à la pandémie, les "d'Avelsemer Memmel" vont à nouveau pouvoir partager des moments de convivialité. Le club reprend en effet ses activités !

La rentrée du club des aînés aura lieu le samedi 17 septembre à 14 heures à l'école d'Avolsheim. La réunion débutera par l'assemblée générale du club destinée à dresser le bilan de l'activité, présenter l'état des comptes et élire le nouveau bureau de l'association. Tous les membres du club sont invités à participer à cette séance à laquelle pourront également prendre part toutes les personnes de plus de 60 ans qui souhaiteraient les rejoindre ou qui voudraient en savoir plus sur les activités proposées.

L'après-midi se poursuivra en toute convivialité, agrémenté par un café kuchen.

Les personnes qui rencontrent des difficultés pour se déplacer sont invitées à se signaler en appelant le 03.88.38.11.68 afin qu'un transport gratuit soit organisé pour les chercher.

Nous rappelons que depuis 2010, le club a pour objectif de proposer chaque mois des rencontres, des activités ou des sorties aux personnes d'Avolsheim ou des communes environnantes ayant atteint l'âge de 60 ans.

La cotisation annuelle est fixée à 15 €.



Que se passe-t-il à l'école ?

KERMESSE À L'ÉCOLE D'AVOLSHEIM LE 25 JUIN 2022

Un temps radieux, de la bonne humeur, des sourires à foison, plus de 400 personnes... tous les ingrédients étaient réunis pour que la fête de l'école soit une réussite.

La journée a débuté à 11h avec le spectacle de danses des élèves : la salsa avec Nicolas GUIGON, suivi d'un flashmob avec les 138 élèves du RPI, repris ensuite par tous les parents.



La journée s'est poursuivie avec au programme : les traditionnels et succulents sangliers à la broche d'Hubert MAGLOTT et sa troupe, des tours en poney et en calèche avec Marie-Odile LORENTZ, des jeux de kermesse, du maquillage, des tombolas, des ballons, la découverte du Streetstepper avec Pierre EBER et sa société « Streetstepper Aventures », la projection du film du voyage des élèves, une exposition des travaux des enfants...



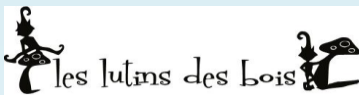
Alain STEINMETZ, le directeur, remercie chaleureusement tous les parents qui ont œuvré en amont pour organiser cette fête et tenir les stands. Après 2 années de Covid, cette édition 2022 restera, quoi qu'il arrive, dans les annales de l'école.



RENCONTRE GS/CP

Les CP ont travaillé toute l'année dans l'espoir de savoir lire. Mission accomplie ! En cette toute fin d'année, ils ont accueilli dans leur classe, les GS de maternelle, futurs CP. Une matinée d'échanges, de jeux coopératifs et surtout de lecture d'albums par les CP. Ils ont tous été très fiers de montrer le fruit de leur travail ; de quoi donner envie aux GS d'être rapidement au mois de septembre !

*Ecole primaire et maternelle - Groupe scolaire du Schlotten - 1 Route de Wolxheim - 67120 AVOLSHEIM
Tél. : 03.88.38.01.33 - email : ecole-avolsheim@wanadoo.fr*



BIENVENUE AU GRAND'R

L'année scolaire s'achève, mais l'équipe a fait le plein d'énergie pour cet été !

C'est la dernière ligne droite pour s'inscrire au Centre de Loisirs d'août ! Au programme de ces vacances : Des jeux, des activités manuelles et des sorties, le tout au Grand'R !

Le Centre de Loisirs sera ouvert du mardi 16 août au mercredi 31 août.

Les enfants y seront accueillis de 7h30 à 18h30.

Des sorties seront proposées le jeudi 18 et le mardi 23 août (on garde la surprise des lieux !).

En attendant la prochaine rentrée, passez de bonnes vacances, nous avons hâte de vous retrouver !



CONCOURS DE BOULES

L'ACLAMA a le plaisir de vous inviter à participer au concours de boules en doublettes formées organisé le dimanche 11 septembre à partir de 10 h 30 sur le terrain stabilisé du stade Paul VETTER d'Avolsheim. À gagner : 1 sanglier (valeur 100 €). Les participants pourront déjeuner sur place (grillades + crudités + dessert). Possibilité de prendre le repas seul. Réservations obligatoires au 06.26.76.65.32.



CLUB INFORMATIQUE

Le club recherche 2 formateurs bénévoles pour donner des cours de niveau débutant à perfectionnement. Les cours ont lieu les lundis, mardis et vendredis, toutes les 2 semaines, pendant les périodes scolaires. Les horaires sont de 18 h à 19 h 30.

Contact : Jean-Jacques VETTER, par téléphone 06 78 73 39 77 ou par mail jean-jacques.vetter@laposte.net



HORAIRES D'ÉTÉ À LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque sera fermée du 6 juillet au 5 septembre inclus. Pendant la pause estivale, deux permanences seront assurées afin que vous puissiez, vous et vos enfants, échanger vos livres et continuer à vous évader par la lecture depuis votre transat ou à l'ombre du parasol :

- le vendredi 5 août de 16 h à 18 h,
- le mercredi 17 août de 10 h à 12 h.

L'équipe des bénévoles vous souhaite un bel été ensoleillé.



CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS

Comme tous les ans, la commune vous propose de participer au concours des maisons et façades fleuries. Le jury passera début septembre.

D'ores et déjà, un grand bravo et merci à ceux qui fleurissent et embellissent notre village.



ETAT CIVIL :

Mariages

28 mai : **Gaëlle FAURE et Benoist COTTIGNY**
10 juin : **Aurélié WAGNER et Guillaume ARTZT**

Naissances

1^{er} mai : **Soline Marie PFEIFFER**

Décès

27 mai : **Cécile LORENTZ** 100 ans
6 juill. : **Paul KISTLER** 81 ans

Grand anniversaire :

8 août : **Roger LUTHRINGER** 90 ans
26 août : **Gérard SALOMON** 80 ans
10 sept : **Albert HUMMEL** 85 ans

MARATHON DU VIGNOBLE D'ALSACE : LA FÊTE EN COURANT !!!

La 16^{ème} édition du Marathon du Vignoble d'Alsace est passée par notre village le dimanche 26 juin, après 2 années d'interruption due au Covid. Les bénévoles d'Avolsheim se sont mobilisés avec enthousiasme et efficacité pour restaurer, sécuriser et animer le passage des coureurs, au son d'un surprenant groupe de musiciens reprenant des standards du rock agrémentés de paroles... en alsacien. Le marathon le plus festif (12 haltes gastro-viniques) a tenu toutes ses promesses, dans une transhumance hétéroclite de coureurs de tous horizons, certains venus chercher la performance et d'autres déguisés en bébés, mousquetaires, égyptiens, bouteilles, etc...



ALERTE SÉCHERESSE !

Compte-tenu des conditions météorologiques et de la situation hydrologique, la préfète a placé le département du Bas-Rhin en vigilance sécheresse. Chacun est appelé à être économe dans sa consommation d'eau.

Par ailleurs, **il est strictement interdit de prélever de l'eau dans la Bruche !** En effet, il est obligatoire de conserver un débit minimum dans la rivière pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui la peuplent.



CONGÉS D'ÉTÉ DE LA MAIRIE

En raison des congés d'été, un service réduit sera assuré du 1^{er} au 15 août. Pour tout dossier urgent ou important, merci vous présenter en mairie la dernière semaine de juillet au plus tard.



FEUX ET LANTERNES LUMINEUSES :

En cette période sèche, la préfecture du Bas-Rhin interdit strictement les feux d'artifices et les lâcher de lanternes lumineuses. Nous rappelons que brûler des déchets végétaux est également interdit. La police communale verbalisera les contrevenants.

Communauté de paroisses Sainte Edith Stein « Bruche, collines et coteaux »



24 juillet : XVII^{ème} Dimanche du. T.O. (C)
10 h : Messe dominicale au Dompeter

14 août : XX^{ème} Dimanche du. T.O. (C)
10 h : Messe dominicale au Dompeter

15 août : Assomption de la Vierge Marie
16 h : Pèlerinage inter-paroissial de la grotte de Lourdes à Avolsheim jusqu'à N-D d'Altbronn, puis retour sous forme de procession aux flambeaux

28 août : XXI^{ème} Dimanche du. T.O. (C)
10 h : Messe dominicale au Dompeter, puis bénédiction des voitures

11 septembre : XXIV^{ème} Dimanche du. T.O. (C)
10 h : Messe dominicale en l'église St Materne

N.B. : Durant la saison estivale, tous les dimanches, à 18 h, célébration d'une messe à la chapelle Notre-Dame d'Altbronn

Avec ma fidèle prière.

Abbé Jauffrey WALTER, Curé-Doyen.

FÊTE AU CLUB DE GYM

Dimanche 5 juin 2022 a eu lieu la fête annuelle de l'association Gym Avolsheim. Les petits gymnastes de 3 à 12 ans ont démontré à leurs parents et amis ce qu'ils avaient appris durant la saison :

Dans un premier temps, parcours baby Gym, puis échauffement des grandes, suivi d'enchaînements à la poutre, à la barre, au trampoline et au sol. Et pour finir, une danse.



L'après-midi s'est poursuivie avec kermesse, jeux médiévaux, tombola avec tous les billets gagnants et détente bien méritée. Les jeunes gymnastes sont rentrés chez eux fatigués et les bras remplis de tombolas... Ils vous donnent déjà rendez-vous pour la fête en 2023 qui aura lieu le dimanche 4 juin.

À la rentrée, les cours reprendront aux dates suivantes :

- Step : 13 septembre
- Baby gym : 15 septembre
- Gym adultes : 16 septembre

Pour tout renseignement, appelez Fabienne au 06.72.71.09.05.



LE P'TIT GESTE ÉCO-CITOYEN DU MOIS

J'éteins mes appareils en veille !

En veille, un appareil continue de consommer de l'électricité. En une année, les appareils en veille représenteraient 11 % de la facture d'un ménage, soit un coût de 80 €. À l'échelle du pays, cela représente une facture de deux milliards d'euros ! Cela revient à laisser son porte-monnaie ou son robinet ouvert... Et surtout, cela produit des déchets de production d'électricité que nous léguons à nos enfants...

Astuce : pour être sûr d'éteindre tous vos appareils, branchez-les sur une même multiprise équipée d'un interrupteur. Ainsi, quand vous éteignez, vous coupez tout ! À vous d'agir !



**BONNES
VACANCES
À TOUS !**